

CONCESSION DES PLAGES NATURELLES

DE LA COMMUNE DE NOTRE DAME DE MONTS

1^{er} JANVIER 2017 au 31 DECEMBRE 2028

<p><i>PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT</i></p> <p><i>PROJET DÉFINITIF</i></p>
--

4- Annexes :

- Délibération d'engagement de la procédure
- Arrêtés du Préfet maritime n°2007/48 et 2011/46 relatifs à la réglementation des activités nautiques
- Plan de situation au 1/25000^{ème}
- Plans de situation au 1/5000^{ème} (2)
- Plans de masse au 1/1000^{ème} (9)